

M. Poivre à M. Crémont ordonnateur à l'île Bourbon,  
Le 18 décembre 1767

---

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C

---

---

Au Port Louis Isle de France le 18 décembre 1767  
M. de Crémont, commissaire ordonnateur à Bourbon

J'ai reçu, Monsieur et cher Ordonnateur, la lettre que vous m'avez écrite par *le Vigilant*, dans laquelle vous me rendez compte de vos opérations. J'approuve fort la taxation que vous avez faite du prix des grains, à la réserve de celle du riz que je ne comprends point du tout. Ici nous avons taxé le riz blanc à 20 livres et le riz en paille à 10 livres qui est la moitié. Je vous ai envoyé notre règlement et je ne comprends pas comment vous me dites que nous avons taxé le riz en paille à 8 livres 2 sols 6 deniers, vous vous trompez, ou le copiste se serait trompé très grossièrement.

Je ne puis suivre le conseil que vous me donnez au sujet des pois du Cap, nous avons de la peine à en avoir une certaine quantité, même à 15 livres, apparemment que cette espèce de légume réussit mieux à Bourbon qu'ici. D'ailleurs le règlement étant fait, il ne convient en aucune manière de le changer.

Je sens tout l'embarras où M. de Bellecombe et vous devez être pour arrêter quelque chose définitivement. Vous savez que j'ai toute confiance en vous, M. de Bellecombe mérite certainement toute celle de M. Dumas, et il est malheureux pour vous deux et pour la colonie que le défaut de confiance de la part de M. Dumas vous arrête à chaque pas. Au reste je ne puis blâmer la prudence de M. de Bellecombe, elle me paraît fondée. Je ne sais ce que M. Dumas vous aura écrit, il y a longtemps qu'il ne me parle plus que par mémoire, il le fera bientôt par assignation, car il a déjà commencé à m'envoyer copies de lettres collationnées par des notaires royaux. M. de Bellecombe m'annonce une lettre commune à M. Dumas et à moi. Je n'en ai pas eu de connaissance, ainsi j'ignore tout ce qu'elle contient que ce que M. Dumas a pu y répondre. Quoi qu'il en soit j'approuve votre taxation excepté celle du riz en paille qui doit être mis à la moitié du prix accordé au riz blanc.

M. Dumas est occupé actuellement à faire sa tournée dans l'île pour y établir les commandants de quartier.

Je vois par votre état de marine que vous êtes à peu près aussi misérables que nous, et ce qu'il y a de plus fâcheux c'est que je suis dans l'impossibilité de vous envoyer des cordages, nous n'en avons point du tout ici.

Il est fort heureux que *le Vigilant* n'ait pas pris les agrès que lui avaient fournis les armateurs du *Saint François*, nous eussions été fort embarrassés pour les rendre dans ce moment-ci ; dès que nous en recevrons par les premiers vaisseaux, je vous en enverrai.

Je connais beaucoup M. Semillé de réputation, M. Dumas ne manquera pas sans doute de lui envoyer la commission que M. de Bellecombe a demandée pour lui.

Messieurs les officiers du *Vigilant* rendent à M. Le Lièvre toute la justice qu'il mérite, il n'est pas possible que ce galant homme vive avec 600 livres. Je crois que vous ne pouvez pas lui allouer moins de mille livres, ainsi que l'état du Roi les alloue ici au lieutenant de port, et que je les ai allouées moi-même à l'enseigne.

Le Sr Vermont a été payé ici pour son fret à 15 livres par tonneau, et il a été très content.

Vous avez été plus pressé que nous en répandant vos monnaies de carte dans le public, les nôtres ne sont pas encore signées. Il faut tâcher sans doute de leur donner confiance, mais il ne faudrait pas vous dégarnir de piastres, et il faut être très économe des lettres de change.

Dépêchez-vous, Mon cher Ordonnateur, de faire votre projet de dépense pour l'île de Bourbon, vous sentez qu'il ne m'a pas été possible de comprendre cette île dans l'état de dépense que j'ai envoyé pour celle-ci. C'est à vous qui êtes sur les lieux à donner au Ministre des idées justes de la dépense à faire.

Je vous ai expédié une goélette pour avoir des nouvelles de ce qui s'était passé chez vous à la suite des deux coups de vent extraordinaires que nous avons essayés dans ces îles. Je vous prie de me renvoyer cette goélette dont nous avons ici un besoin très pressant.

Votre seconde lettre du 25 novembre m'a causé le plus vif chagrin, non seulement par le détail que vous me faites des suites du coup de vent que vous avez éprouvé, mais plus encore par la peinture que vous me faites de votre situation particulière. Est-il possible, mon cher Ordonnateur, que vous perdiez sitôt courage, toutes les difficultés devraient vous animer au lieu de vous rebuter, c'est précisément parce que les affaires sont difficiles qu'il faut à Bourbon un Commissaire ordonnateur qui réunisse toutes les qualités que vous avez. Je vous ai reconnu beaucoup d'ordre dans les idées, beaucoup de patience, la connaissance nécessaire de la forme et des usages des ports, d'un grand amour pour le travail, tout cela joint à beaucoup de douceur et à un grand fond d'honnêteté, doit au moins à la longue vous gagner tous les cœurs et vous mettre à portée de faire le plus grand bien.

Il est très possible que tandis que je vous retenais ici, M. le Commandant général qui ne vous aimait point, ait envoyé à Bourbon des émissaires pour prévenir les esprits contre vous, mais ces préventions se dissiperont, prenez courage, plus vous éprouverez de difficulté, plus vous aurez de gloire et de mérite à faire le bien. Avez-vous pensé que l'on put entreprendre de faire du bien aux hommes sans rencontrer une foule d'obstacle. Les contradictions, les tracasseries, sont une suite de l'état que vous avez embrassé.

Croyez-vous que j'éprouve ici moins de difficultés que vous, je ne le crois en vérité pas ; que feriez-vous donc si vous aviez avec vous un commandant qui, comme celui que j'ai ici, pense nuit et jour aux pièges qu'il me tendra, qui ne résiste jamais au plaisir trop séduisant pour lui, de profiter des occasions de m'insulter, de me tracasser, de me faire des ennemis ; croyez-vous qu'il ait tenu à lui que je n'aie perdu la confiance de toute la colonie, il a fait tout ses efforts pour cela, mais il n'a pas réussi. Je me ris de ses étourderies, de ses projets, et sa mauvaise conduite ne me chagrine que parce que le service du Roi en souffre, et que le bonheur de cette colonie, qui est l'unique objet de mon travail et de mes désirs, est considérablement retardé par l'inconduite de cet homme.

Si vous voyiez les mémoires et les lettres qu'il m'écrit, si vous voyiez les pièges qu'il me tend, et l'insolence qu'il y met quelque fois, vous seriez étonné de ma patience, mais cette patience même n'est pas un mérite dont je puisse me vanter, elle est nécessaire au bien du service du Roi. C'est le ciel qui me la donne, ayons, mon cher Ordonnateur, confiance dans celui qui est le maître de tout, toutes les difficultés s'aplaniront sous nos pas, les projets des méchants se dissiperont comme la fumée, n'oublions jamais que la vertu constante vient à bout de tout, parce que ses vues sont droites, et que celui qui est tout puissant les voit.

Les difficultés qui viennent du fond des affaires ne sont rien en comparaison de celles qui viennent de la méchanceté des hommes, vous n'êtes pas dans ce cas là à Bourbon, vous y avez un Commandant qui est un homme franc, loyal, honnête, désirant comme vous le bien de la colonie qui vous est confiée à tous les deux. Que je serais heureux, malgré la misère de ces colonies, si j'avais ici pour Commandant général un homme semblable ! Vous jouissez de ce bonheur, ne vous découragez donc pas, je vous en prie instamment, vous verrez que le temps aplanira beaucoup de difficultés.

Je vous regarde comme un administrateur si propre à la besogne dont vous êtes chargé que je ne saurais consentir à votre retour en Europe par les vaisseaux de Chine, j'écris au Ministre que vous êtes l'officier le plus propre à la place que vous occupez. Je solliciterai pour que vos honoraires et ceux de M. de Bellecombe soient doublés, comme je demande que les miens le soient, car il est impossible que nous puissions subsister avec le traitement qui nous est fait.

Si, contre mes espérance, vous persistiez à vouloir retourner en France, soyez persuadé que je n'hésiterai pas à vous envoyer la lettre que vous me demandez pour M. le Duc de Praslin, et que ce sera mon cœur qui la dictera.

Il n'y a pas d'apparence que je vous envoie avant la fin de l'hivernage *l'Etoile du Matin*, vos rades de Bourbon sont trop dangereuses.

Mes respects, s'il vous plaît, à Mlle de Crémont, Mme Poivre lui fait ses compliments.

Je vous embrasse, mon cher Ordonnateur, et suis avec un vrai attachement, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

P. S. Messieurs Fréon et de l'Ysle St Cloy ont reçu ici chacun une avance de deux mille livres.<sup>1</sup>

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Post scriptum de la main de Pierre Poivre